

LE QUÉBÉCOIS

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les troubles de l'estomac, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à la fois, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, suivez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, un bol.

GINGRAS, LANGLOIS & Co.,

Agente pour la Péninsule,

No. 3, Rue Port Dauphin, QUÉBEC.

Dépêches de nuit.

AFFAIRES D'IRLANDE

Les ministres de l'Évangile protestant contre la politique du gouvernement. Autre député condamné. Le lord-maire Sullivan quitte la prison de Tullamore. Prisonnier et candidat. Acclamations enthousiastes.

Londres, 1er.—M. Gladstone en réponse à une protestation contre la politique du gouvernement britannique en Irlande, protestation signée par plus de trois cents ministres de l'Évangile à Rhosbri, dit-on, remarquable avec plaisir que les ministres reconnaissent la violence fatale de l'action du gouvernement en Irlande; action qui conduit au mépris de la loi et de l'ordre et produit un sentiment de haine, de vengeance et d'amertume chez le peuple.

DUBLIN, 1er.—De second procès intenté contre M. Cox, M. P., est terminé. Il a été une sentence le condamnant à un mois de prison sans travaux forcés. Cette condamnation est à ajouter aux quatre mois de détention auxquels il a été condamné lors du premier procès intenté contre lui.

M. T. D. Sullivan, ex-lord-maire de Dublin, a été aujourd'hui libéré de la prison de Tullamore. Cela a été la cause d'une grande réjouissance pour la population qui était accourue de toutes les parties du pays pour l'accueillir. M. Sullivan était pâle et affaibli par son séjour dans la prison.

Lorsque M. Sullivan fut sorti des portes de la prison, il fut accueilli par les acclamations les plus enthousiastes de la multitude.

C'est M. Primrose qui lui donna le premier la main et qui, au nom de l'Angleterre, le félicita de sa mise en liberté. M. Sullivan, dans la réponse qu'il fit, remercia Dieu que le peuple irlandais ait accueilli avec tant de sympathie et de confiance les hommes et les femmes en Angleterre. Il dit qu'après cela, le peuple irlandais était certain de gagner sa cause.

M. Wilfred Blunt, qui est actuellement à l'étude dans une cellule humide et froide d'une prison en Irlande, est en même temps candidat pour le poste de député aux Communes de l'Angleterre par la circonscription de l'arrondissement de M. Evelyn, député conservateur qui ne saurait plus longtemps tolérer la politique de coercition du gouvernement. On a refusé aux membres du comité de l'élection de M. Blunt à Deptford d'aller voir leur candidat à la prison.

Les Irlandais à Rome

Rome, 1er.—Le Pape a donné aujourd'hui une audience aux pèlerins irlandais qui se sont rendus en grand nombre au Vatican.

La cérémonie de la pose de la pierre angulaire de l'église nationale de Saint-Patrick a eu lieu aujourd'hui. Elle a été faite par l'archevêque Walsh, l'archevêque Ryan, de Philadelphie, a prononcé un éloquent discours en cette circonstance.

Procès des dynamitaris.

Londres, 1er.—Le procès de Cullen et Harkins, les prétendus dynamitaris américains est commencé aujourd'hui à Old Bailey. Le juge Harkins préside le tribunal.

Commission des pêcheries.

Washington, 1er.—Les commissaires des pêcheries n'ont pas encore communiqué les nouvelles conclusions auxquelles ils sont parvenus sur des déclarations faites par des membres du comité du Congrès des affaires étrangères et qui étaient mal renseignés.

Le secrétaire Bayard espère plus que jamais d'un arrangement. M. Chamberlain dit qu'on n'en est pas encore venu à une entente. Il y aura cette après-midi une nouvelle séance de la commission.

INCENDIE CONSIDÉRABLE.

Plusieurs maisons de commerce détruites. Plusieurs files auraient péri dans les flammes.

DÉFALTE, 1er.—A onze heures et quarante minutes ce matin on découvrait un commencement d'incendie dans la chambre des mœurs de la maison de Burnes Hengeler et Co., marchands de marchandises seules.

La brigade du feu fut lente à répondre à l'alarme. Quand elle arriva les flammes avaient fait de tels progrès que les efforts des pompiers furent complètement impuissants. A midi et un quart les murs de la bâtisse s'écroulaient.

Un magasin de MM. Burnes, Hengeler et Co., se trouve celui de MM. Patridge et Co., qui est actuellement en flammes.

Il y a bien des rumeurs allant à dire que l'incendie a causé de nombreuses pertes de vie. Quelques-uns disent qu'une douzaine de filles d'autres seulement trois de l'établissement Burnes Hengeler et Co., ont péri dans les flammes.

Les bureaux de la United States Express sont actuellement (12 15 hrs.) en grand danger et sans aucun doute ils seront consumés.

A midi et demi le magasin de M. Barnum qui se trouve vis-à-vis de l'autre côté de la rue et en face du magasin Burnes Hengeler et Co., était en feu.

chemin de fer de Québec au lac St-Jean, et le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency, et les commissaires du havre de Québec. Il s'agit de décider quels sont les droits de ces diverses corporations relativement aux droits de passage de ces voies ferrées sur le rivage St-Charles.

Les compagnies de chemins de fer veulent contrôler la voie longeant les travaux du havre afin d'éviter toutes difficultés à l'avenir; raccourcissement semblable à celui qui existe au sujet de l'esplanade de Toronto. Les commissaires du havre veulent que toutes les lignes se raccourcissent à un certain endroit et à leurs propres frais.

Le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency a aussi demandé qu'on approuve les plans pour la construction d'un pont sur la rivière Saint-Charles plus haut que les travaux du havre. Cette question n'a pas cependant été définitivement réglée.

Le Pacifique Canadien était représenté par l'ex-juge Clarke, l'avocat de la compagnie, le chemin de fer de Québec au lac St-Jean par M. Scott et la voie ferrée de Québec, Charlevoix et Montmorency par M. Hoare.

MANITOBA.

La campagne électorale.—Opposition à l'hon. Greenway.

WINNIPEG, 1er.—La campagne électorale est commencée à l'hon. Greenway. Le premier ministre, l'hon. Greenway, a adressé la parole à une nombreuse assemblée.

Les conservateurs avaient décidé de ne pas faire d'opposition à la réélection du premier ministre; mais des dépêches reçues de Mountain hier soir disaient qu'il y avait des risques les conservateurs devaient donner un adversaire à l'hon. Greenway.

Il y a eu aussi hier soir une assemblée enthousiaste à Portage La Prairie. A cette assemblée, l'hon. Joseph Martin et l'hon. Norquay ont porté le mot de l'ordre. Dans cette division électorale promise d'être très chaude, parce que les conservateurs concentrent tous leurs efforts pour amener la défaite de l'hon. Martin.

Contestation de Laprairie

MONTREAL, 1er.—L'affaire de la poursuite pour corruption électorale qui se continuera demain, continue toujours à intéresser au même point l'opinion publique.

Il est très douteux que M. Aisé Boursa réponde à la règle de cour émanée contre lui. On croit qu'il est actuellement à Philadelphie.

Dépêches d'Ottawa

OTTAWA, 1er.—On croit que le gouvernement a reçu de Sir Charles Tupper des avis exprimant la confiance que la commission des pêcheries cessera de siéger la semaine prochaine.

Aucun projet de traité a encore été soumis et l'on croit qu'il sera difficile de vaincre les objections que le secrétaire Bayard a pour un arbitrage. Ainsi le résultat des travaux de la commission reste encore dans le domaine des conjectures.

La commission, c'est du moins l'opinion en cette ville, permettra que les saïsses opérées l'été dernier dans la mer de Behring soient décidées par les tribunaux de justice; mais qu'elle essaiera de faire adopter et préparer un protocole pour l'avenir et qui sera soumis aux deux gouvernements.

Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, est parti hier soir pour Québec. On s'attend qu'il sera de retour vendredi prochain.

On dit qu'il est probable que Sir Tupper et les honorables Thompson et Foster soient de retour en cette ville quelques-uns des jours de la semaine prochaine, mais on ne sait pas à juste qu'on.

Mourte horrible.

HALIFAX, 1er.—Une dépêche spéciale reçue d'Amherst raconte qu'un meurtre atroce aurait été commis dans cette dernière ville.

Un nommé Peter Carroll, de réputation bien connue, arriva hier à Amherst venant d'Atoll.

Dans la cour de la soirée il se rendit au théâtre de réputation si notoire tenu par Richard Brundage. Une querelle eut lieu entre ces deux hommes. Brundage renversa Carroll et pendant qu'il était à terre et qu'un autre homme l'y gardait, il le frappa à la tête avec une petite hache et lui défonça le crâne. Brundage a été arrêté.

prétendant que la défense ne pouvait faire entendre de témoins dans les causes de cette nature. Il paraît que c'est la loi du pays, comme autrefois la loi en Angleterre. Les juges ont, cependant, jugé qu'il y avait une présomption de culpabilité, en permettant à la défense de faire entendre ses témoins, avant de condamner le défendeur. Cette question a été prise en délibéré; M. le juge Desnoyers a exprimé le désir de consulter ses confrères, avant de fixer définitivement la jurisprudence dans les procès de cette nature.

Les pavillons

et leurs significations

Les étrangers qui nous visitent et tout le public de notre ville ont remarqué, en parcourant notre beau faubourg de St-Roch, une rue qui est presque pavée d'un bout à l'autre, nous voulons parler de la rue de la Couronne, la grande rue commerciale de Québec. A toutes les portes de magasins ou à peu près, nous voyons des drapeaux flottant au vent; on se croirait en temps de fête, mais le contraire est vrai, nous sommes en temps de guerre, guerre commerciale. La première fois et les premiers qui ont hissé ces drapeaux l'ont fait en signe de paix, car vraiment la paix est toujours sortie de cette maison. Nous voulons parler de la maison Blais et Emond autrement connue sous le nom de Magasin Populaire. D'un autre côté, qui doit-on penser des initiateurs ou des copieurs qui pourtant leurs années d'expérience devraient leur apprendre qu'il ne suffit pas de guetter leurs voisins ni même d'écouter un pavillon à sa porte (et cela d'une manière bien triste) et se déclarer plus honnête et plus compétent que ses confrères. Il faut pour faire des affaires être réveillés et décidés à donner satisfaction au public. Nous voulons dire, s'occuper de ses propres affaires. C'est pourquoi nous conseillons aux initiateurs de faire ce que la maison Blais et Emond fait, c'est-à-dire de prouver à toute personne que les marchandises que l'on dit vendre à réduction le sont réellement, et par ce moyen les copieurs ne resteront pas les bras croisés et la figure désemparée quand chez Blais et Emond on ne fournira pas à répondre aux nombreuses demandes de marchandises à bon marché.

Eloges Mérités

La maison Gervais & Hudon, 213, rue St-Joseph, s'empresse de publier les attestations suivantes, qui ont été adressées au sujet des organes Harmonium de William, Bell & Co. de Québec, Ontario, et qui font des éloges bien mérités de ces fameux instruments:

Certificats

St-Félicien 14 janvier 1888

A MESSIEURS Gervais & HUDON

Je, soussigné, certifie que l'harmonium-organum fabriqué par M. William Bell & Co. de Québec, Ont., pour la paroisse de St-Félicien, nous donne pleine et entière satisfaction, et je dois recommander la maison Gervais & Hudon qui nous ont vendu cet instrument à tous ceux qui ont besoin d'instruments de musique, soit pour églises ou pour salons.

(Signé) Elzéar Savard, St-Félicien

Bethel 21 décembre 1887

M. Gervais & Hudon ont fait savoir que nous sommes très satisfaits, car, organiste, et paroissien de l'église harmonium de William Bell & Co. que vous avez vendu à M. le juge Angers pour la fabrique de Bethel.

Le son est très agréable et la force surprenante.

Veuillez bien agréer mes souhaits de succès et mes compliments.

(Signé) M. Hudon, pasteur St-François de Bethel, Québec.

C'est avec le plus grand plaisir que je vous informe que l'organe Harmonium (style 109) de la manufacture de William Bell & Co. de Québec, Ont., acheté chez vous pour notre église, nous donne la plus complète satisfaction.

Ceux qui se disent organistes et qui ont examiné le trouve parfait.

Tout à vous.

BENJ. DEMERS, prêtre

On n'a encore rien trouvé de meilleur pour faire disparaître les Dartres, le mas-tème, les boutons et les rougeurs, etc., que les savons Perrault. En vente chez W. Brunet et Cie, St-Roch.

Théâtre français

Académie de Musique le lundi 6 Février prochain. "Les Fancés d'Albano" par Adolphe d'Ennery, l'auteur des "Deux Orphelins". n. o.

Guérissez votre toux

Le sirop de guéme d'épinette, tenu et sénéga du Dr. Martin, composé de substances les plus calmantes et expectorantes de la matière médicale, réussit très bien dans le cas de toux, rhumes, coqueluche, irritation des bronches et de la poitrine.

CHEMIN DE FER

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et la Lac Memphrémagog.

LE ET APRÈS LUNDI, le 20 NOVEMBRE 1887, les trains quitteront Québec:

EXPRESS.—Départ de Québec, par le bateau passeur de 12 30 heures P. M. de Lévis à 1 10 heures P. M. Arrivant à la Beauce Jet, à 3 30 P. M. Arrivant à Sherbrooke à 4 30 P. M. Arrivant à New-York, à 10 30 P. M. Arrivant à Boston à 11 30 P. M.

MIXTE.—Départ de Québec, par le bateau passeur de 2 30 heures P. M. de Lévis à 3 30 heures P. M. Arrivant à la Beauce Jet, à 4 30 P. M. Arrivant à Sherbrooke à 5 30 P. M. Arrivant à New-York, à 11 30 P. M. Arrivant à Boston à 12 30 P. M.

Les trains arrivent à Québec.

EXPRESS.—Part de New-York à 3 30 heures P. M. de Boston à 4 30 P. M. de New-York à 5 30 P. M. Arrivant à la Beauce à 7 30 heures P. M. Arrivant à Lévis à 8 30 P. M. Arrivant à Québec par bateau passeur à 11 30 P. M.

MIXTE.—Part de St-François à 6 00 heures A. M. de la Beauce à 7 30 heures A. M. de Lévis à 11 30 heures A. M. de Québec par le bateau passeur à 11 30 hrs. A. M. 19 décembre 1887.

Médecin

UN MÉDECIN POUVANT DISPOSER DE \$100000 trouverait à établir avantageusement dans une des plus belles paroisses des environs de Québec, un établissement de santé. Il croit peut-être en acquérant la propriété et la clientèle d'un médecin résident.

S'adresser à G. L. Bureau de "l'Événement."

BAUME NASAL

POUR LE CATARRHE

RHUME DE CERVEAU

CATARRHE

Ce baume est un Baume, Poudre ou Liquide. Prix 50c. et 80c. Si vous le trouvez pas chez votre pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adressez.

FULFORD & Co., Brockville, Ont.

BOECKH

HUILES A MOULINS

Extra pour machines, Lardine, huile rouge pour engins, Castor, Olive, machines à coudre, Colza, Cylindre, huile pour corroyeurs, de sandoux, etc. On ne garde que les meilleures huiles au bureau de la Cie d'huiles de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Téléphone No. 109. nov. 1887.—12m 111492.



RESERVEZ vos commandes

pour toilettes du printemps. Le Syndicat de Québec aura des facilités non pareilles pour confection de Manteaux, Robes et Chapeaux à bon Marché.

CHS. O. SIMARD,

MARCHAND DE

FRUITS, LÉGUMES, POISSONS Frais et SÈVES, VIANDES préparées, CON-SERVES de toutes espèces.

58 rue Couillard, Haute-Ville, Québec

(En face de C. Duquet, Monteur.)

AGENT pour la Charcuterie Française.—A. SEGUY.—coin des rues de l'Eglise et des Fossés, St-Roch.

Toujours en mains Sautées, Saucissons, Boudin, Fromage d'Italie, Tête de Fromage, Jambon mé cuit, etc.

28 On trouve les jambons pour les familles. 14 décembre 1887.—3m

La PHARMACIE ST-JOSEPH

Grâce à l'encouragement toujours croissant que nous avons reçu, tant des compagnies pharmaceutiques que de notre bonne pratique de la ville, nous sommes en mesure et avons décidé cette année, de compléter notre commerce de détail par un commerce de

D M-GROS.

Ceci étant l'avantage de tous, chacun devra en profiter.

Ainsi les remèdes patentés de toute sorte et de toutes provenances, se trouvent chez

AL. LECLERC & CIE.

Des Drogues pures et vendues de même, des parfumeries sans rivaux, au détail ou autrement.

A LA

Pharmacie Alf. Leclerc & Cie

Les Articles de Fantaisie, de Luxe et de toilette. Tois; Miroirs, boîtes à toilette, broches, peignes, Épingles, poudres, parfums, savons, etc.

Pour tous ces articles et tant d'autres encore venez en toute sécurité pour le choix et le bon marché à la pharmacie St-Joseph.

ALFRED LECLERC & CIE.

No. 213 Rue St-Joseph St-Roch.

207.—no. c. c.

A VENDRE OU A LOUER

Cette magnifique propriété "Les Ormes", dans la Baie, sur le Chemin St-Foye, appartenant à la succession de feu E. LECLERC, est à vendre ou à louer.

Le terrain mesure 50 sur 100 pieds, et la maison a près de 40 sur 100.

Cette dernière est neuve et solidement construite, comprend rez-de-chaussée, deux étages complet et toit Mansard, est pourvue d'appareils de chauffage à l'eau chaude, d'eau chaude et d'eau froide à chaque étage, water-closets et bain. L'eau y est fournie par l'aqueduc et les égouts sont parfaits. Le tout est dans le meilleur ordre possible. Titre parfait. Environ de Québec.

Possession immédiate si c'est nécessaire.

V. W. LARUE, N. P., 36, Rue St-Anne.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

Doses.—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules, deux ou trois fois par jour, avant ou après le repas. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont le remède sûr.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et débarrasser la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Mielles de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciaticque, souvent résultant de douleurs digestives, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Érysipèle, les Douleurs des Reins, et autres douleurs causées par le sang impur, sont guéries par les PILULES D'AYER.

La suppression, et l'écoulement périodique des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouve sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Grand Union Clothing Co.

104

Rue St-Joseph

ST-ROCH.

INSTRUCTION

Le soussigné donne avis qu'ayant reçu instruction des propriétaires de la compagnie

GRAND UNION

d'habits faits de vendre à sacrifices la balance du stock d'habits en habillement et pantalons pour hommes et enfants, ainsi que plusieurs couleurs de pantalons, une veste d'homme, commencent SAMEDI, le 16 JANVIER, et se continueront jusqu'à ce que ces marchandises soient épuisées. On ne peut pas évaluer la qualité et le fini parfait de chaque morceau, et cette maison étant déjà à l'avantage de la compagnie du public, elle ne peut pas se refuser à offrir, c'est qu'elle avertit d'acheter à bon marché.

CHS. O. SIMARD,

MARCHAND DE

FRUITS, LÉGUMES, POISSONS Frais et SÈVES, VIANDES préparées, CON-SERVES de toutes espèces.

58 rue Couillard, Haute-Ville, Québec

(En face de C. Duquet, Monteur.)

C. Alex. Lacombe

AGENT.

127.—ev. cul.

IMPERIAL

CREAM

TRADE MARK

BAKING

POWDER

La plus Pure, la plus Forte et la Meilleure

ANNEE CONTINUÉE

Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, et autres matières inorganiques.

E. W. GILLET,

Fabricant du célèbre "Levain Royal."

21 octobre 1887.—la c. c.

GRANDE REDUCTION

PENDANT LA

SAISON DES FÊTES

— CHEZ —

EUGENE CORRIVEAU,

Horloger, Bijoutier et Graveur

No. 25, Rue Caron, St-Roch.

BIJOUX POUR CADEAUX

ON TROUVERA AU MAGASIN DE M. EUGENE CORRIVEAU, une admirable variété de bijoux sur lesquels une réduction considérable a été faite à l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An. C'est la seule occasion de bon marché dont chacun devrait s'emparer pour profiter.

LE SECRET DU DIAMANT

Il hésita quelques secondes et finit par se retourner vers la servante: elle était toujours à l'autre extrémité de la pièce, le visage caché dans ses mains.

Certain de n'être pas vu, Armand saisit la photographie avec son couteau et la glissa dans sa poche.

Il retourna s'asseoir auprès de la fenêtre. Il semblait violemment agité et une foule de pensées étranges bouillonnaient dans son cerveau. Toutefois, il n'eut pas le temps de s'abandonner à ses réflexions. Depuis un instant, un murmure de voix se produisait au dehors, et enfin, plusieurs personnes, rassurées sans doute par le silence qui régnait maintenant dans la salle, se hasardèrent à entrer.

C'était, d'abord, M. et Mme Raynaud, les propriétaires qui, malgré leur pusillanimité bourgeoise, ne pouvaient résister à la curiosité qui, peut-être, venait d'assurer que leur immeuble n'avait reçu aucune détérioration dans la catastrophe; puis quelques personnes du voisinage et, enfin, Mme et Mlle Gobin, qui se tenaient en arrière n'osant avancer.

Armand, à la vue de Mariette, oublia tout le reste. Sans répondre aux questions dont on l'accablait déjà, il marcha vers la jeune fille:

—Mademoiselle, lui dit-il presque à voix basse, je vous en conjure, n'entrez pas. Ce lugubre spectacle n'est pas fait pour vous.

—C'est ce que je ne cesse de lui répéter, dit la mère.

—Peut-être, répliqua Mariette, y a-t-il encore des choses à donner.

—Aucun, et j'ai tout bien de croire que cette femme n'était pas digne.

Qu'importe! à présent quelle est morte, on ne peut plus avoir pour elle que de la compassion.

Mariette déglutit son bras de celui de sa mère, et s'avança vers la personne étendue sur le canapé.

Elle l'examina pendant quelques secondes; puis, d'un mouvement souple et gracieux, ferma les yeux de la morte, qui tout à l'heure, effrayaient par leur fixité. Enfin elle s'agenouilla devant le corps et parut adresser à Dieu une courte prière.

—Bonne, avec une âme énergique! pensait Armand en le voyant ainsi pieusement prosterner.

Toutefois, quand Mariette se releva, on put reconnaître que, si elle avait une âme ferme, elle ne manquait pas néanmoins de nervosité féminine; elle était blanche comme un lis et chancelait. Sa mère s'empressa de la soutenir et de l'entraîner à l'écart.

Mais bientôt les observations particulières devinrent impossibles. Un grand nombre de personnes envahirent tout à coup le salon, sous la conduite de Stanislas Gobin. C'était maintenant le maire de Québec, un médecin du pays, le secrétaire de la mairie, quelques amis et, en outre, un gendarme pour maintenir l'ordre et enfin quelques curieux privilégiés.

Nous n'entrerons pas dans le détail des formalités légales qui furent accomplies. Le maire, du reste, avait seulement à dresser un procès-verbal, en attendant l'arrivée d'un nombre du parquet de Paris, qu'on venait de prévenir par dépêche télégraphique. Après avoir constaté le fait principal, il crut, pourtant, devoir interroger, d'une manière sommaire, les personnes présentes sur ce qui pouvait être la cause de la catastrophe.

Gerville et Gobin racontèrent comment, attirés par les explosions et par les cris, ils avaient pénétré dans la maison, ce qu'ils avaient remarqué en entrant et ce qu'ils avaient vu.

—Armand, dit-il à la servante, il est impossible que vous n'ayez pas quelques données sur l'homme qui venait ici, sur sa demeure véritable, sur le rang qu'il occupait dans le monde. Rappelez-vous souvenirs, et dites-moi.

—Mais encore une fois, monsieur, répliqua la servante enervée que vouiez vous que je vous réponde? Si je savais quelque chose, pourquoi ne le dirais-je pas? Je n'ai rien vu de remarquable. Elle est morte et elle est sauvée. Qui me paiera mes gages à présent?

—Vous pouvez du moins nous donner le signalement de cet homme, afin qu'on le recherche à Paris ou ailleurs.

—Il est grand, fort, avec une barbe noire— l'air si dur, que j'osais à peine le regarder en face. Et tenez, si vous voulez connaître sa figure, vous pouvez voir sa photographie sur la cheminée, avec celle de madame. Elles sont fort ressemblantes toutes les deux, je vous assure.

Le maire courut à la cheminée; mais il n'y avait plus que le portrait de Mme Desormes, dont il était facile, en effet, de constater la ressemblance. On chercha derrière la pendule, derrière les vases, par terre la photographie; mais on ne la trouva pas.

—Voilà qui est drôle, reprit la bonne

avec stupeur; elle y était pourtant aujourd'hui. J'en suis bien sûr, puis que j'ai fait le salon ce matin, et je l'ai placée moi-même. Faut croire qu'il l'a emportée.

—C'est possible, dit le maire avec flexion; ainsi seulement s'expliquera cette disparition singulière. Notez ces circonstances, monsieur, ajoutez-les à ce dossier au greffier. Comme rien ne se voit avoir été volé ici, je suppose qu'il s'agit seulement d'une querelle fortuite; mais ce fait prouve que le meurtrier agissait avec préméditation, puisque l'crime accompli, il a eu la présence d'esprit d'enlever un portrait capable de trahir son identité.

En entendant donner cette signification à la disparition de la photographie, Armand ne put retenir un mouvement brusque. Il se leva; une sueur froide mouilla son front. Cependant, il ne dit rien et son agitation demeura imperceptible à l'œil de la préoccupation générale.

Le procès-verbal fut signé par les personnes qui avaient été interrogées dans cette première enquête. Alors, le maire ayant laissé un gendarme pour garder la maison et pris les mesures conservatoires que réclamait la circonstance jusqu'à l'arrivée d'un magistrat du parquet, tout le monde se retira.

Gerville et Stanislas rentrèrent au château, où Mme Gobin et Mariette les attendaient avec impatience. La bonne dame était épuisée de détails. Quant à Mariette elle observait à la dérobée Armand tous les jours sombre et abattu.

Il était déjà tard. De gros nuages avaient envahi le ciel, et des éclaircies furent ébauchées quelques paroles avec les dames, au sujet des tristes événements. Armand exprima l'intention de retourner à Paris.

—Ma foi! tu feras bien, dit Stanislas car un orage carabiné se prépare. C'est du reste, le dernier train qui va passer. Pauvre garçon! ajouta-t-il en riant, n'as pas de chance! On va à la campagne un soir d'été, pour chercher quelques moments agréables, et on tombe dans un milieu d'un mélodrame lugubre où il y a des coups de revolver et du sang.

THEO HAMEL QUÉBEC.

Médaille d'or Exposition de Boston 1893.
Sur Prix et Diplôme d'Exposition Provinciale
Fédérale de Sherbrooke 1894.
Médaille et Diplôme d'Exposition Provinciale
de Québec 1897.

CARTOUCHES D'AMIANTE COMME COMBUSTIBLE

Posées à l'Amiante chauffées par le Gaz.

Pour les grilles, les poêles de cuisine et autres
les cartouches d'Amiante constituent une éco-
nomie de 40 %. Elles sont toujours prêtes, n'exi-
gent aucun entretien et durent jusqu'à 10 ans.
Le coût de l'emploi de ces cartouches est de
12 cents pour faire la cuisine pendant 2 jours.
Mes poêles à l'Amiante chauffés au gaz sont à
part leur utilité incontestable un ornement
nécessaire dans tous les salons, chambres à
coucher, etc., ne l'emploi du bois et du charbon
est nuisible à la propriété et expose à des dangers
de toute sorte.

BOTTES À AMIANTE À L'ÉPREUVE DU FEU.
Fournitures pour Chemins de Fer, Bâtiments,
Vapeur, Moulins, Etc.

No. 6, Rue Sault-au-Matelot.

QUÉBEC

JEUDI, 2 FÉVRIER 1888

LES CANADIENS DU RHODE ISLAND

Le Dr H. R. Storer vient d'écrire une
série d'articles sur la question canadienne
française dans le Rhode Island.

Le Dr Storer est un ami des canadiens-
français et leur est absolument sympathique.

Il examine, dans l'un de ses articles,
les progrès accomplis par notre nationalité,
l'agglomération des canadiens-français
dans les principaux centres, leur influ-
ence grandissante, influence qui se traduit
par la création de douze journaux qui se
maintiennent depuis de longues années et
qui la prépondérance qu'ils exercent dans
le mouvement politique, religieux et social.

L'étude du Dr Storer est néanmoins
circulaire à l'État du Rhode Island. Il
prend la population canadienne fran-
çaise telle qu'elle lui paraît éparpillée
dans cette partie du territoire américain
et il arrive aux chiffres qui suivent :

	Total
Familles Personnes	
Central Falls.....	4,510
Centerville.....	2,478
Georgiaville.....	2,311
Harrisville.....	1,127
Manville.....	1,419
Natick.....	2,115
Pascag.....	1,027
Providence.....	546
Slaterville.....	1,587
Warren.....	1,518
Woonsocket.....	7,165
Autres places.....	550
	4,554
	24,150

Dans un deuxième tableau, le Dr Sto-
rer fait le recensement de la population
canadienne dans les autres paroisses du
diocèse de Providence :

Bowenville, Mass.....	216	2,141
Fall River		
Paroisse de Notre Dame		
de Lourdes.....	1,090	5,300
Paroisse de Ste. Anne.....	1,360	6,500
New Bedford.....	639	3,162
Taunton.....	411	2,085
	2,706	19,190

Ce serait donc, pour le diocèse entier
de Providence, au total de 8,360 familles
canadiennes-françaises, et 43,940 person-
nes.

Le Dr Storer demeure d'opinion que
ces tableaux sont encore incomplets. Il
est bon nombre d'autres paroisses où les
canadiens-français pullulent, mais comme
ces paroisses ne sont point desservies
par des prêtres français, l'on n'y tient pas
un relevé de cette population. Ces omis-
sions portent le Dr Storer à croire que
la population canadienne-française du
diocèse de Providence n'est pas loin de
cinquante mille âmes, et qu'elle tend à
augmenter constamment.

Les valeurs immobilières possédées par
les canadiens-français du Rhode Island
représentent de leur côté un chiffre fort
respectable :

Central Falls.....	\$123,500
Centerville.....	342,600
Georgiaville.....	10,100
Harrisville.....	13,610
Manville.....	156,000
Natick.....	8,500
Pascag.....	2,100
Providence.....	50,650
Slaterville.....	3,050
Warren.....	26,725
Woonsocket.....	492,600
Autres places.....	25,000
	\$1,229,825
Bowenville, Mass.....	\$ 26,290
Fall River	
Paroisse de Notre-Dame.....	175,000
Paroisse de Ste. Anne.....	150,000
New Bedford.....	258,500
Taunton.....	39,610

C'est un total de \$1,879,865 ou près
de deux millions de piastres de propriétés
possédées par les canadiens-français.

ZOLA ET REYAN

Le trop fameux Renan l'auteur de la
vie de Jésus continue, comme l'on sait, à tra-
vailler à son histoire de judaïsme. Quel
qu'un est allé lui demander récemment
l'opinion qu'il entretenait sur le compte
de Zola, le romancier naturaliste.

E. Renan a répondu :
« Ne me parlez pas de cet homme, je
ne pense rien de lui. C'est trop bas, trop
avilissant. C'est de la boue et un
maître pour la littérature française. J'ai
horreur de ce qui est grossier. A
Pompéi on cachait tout ce qui était rebu-
tant. Il est malheureux que de nos jours
on ne fasse pas de même. J'avoue que
je ne puis comprendre comment les Fran-
çais qui sont si lettrés et si pleins de
goût peuvent tolérer des horreurs pa-
reilles. »

LA PREDICATION DU CARÊME

Mgr Gravel, évêque de Nicolet a laissé
samedi le Havre, en France, pour le Ca-
nada.

Il revient au pays accompagné de Mgr
Soulé, de Paris, qui l'on dit être l'un des
plus éloquents prédicateurs de l'Europe.

Mgr Soulé prêchera une série de ser-
mons à l'église Notre-Dame de Montréal
pendant le carême.
L'éloquent prédicateur fut autrefois
évêque aux îles Bourbon, mais on le rap-
pela en France à cause de ses remarqua-
bles facultés oratoires, et il s'adonna avec
un succès qui n'a fait que grandir à la
prédication des névaines et des retraites.

BUREAU DE COMMERCE

Le bureau de commerce de Québec a
tenu son assemblée trimestrielle à ses
salles hier après-midi.
M. Leduc présidait. Parmi les mem-
bres présents on remarquait MM. H. M.
Price, L. Gauthier, Bennett, Turner,
Richardson, Joseph, A. J. Auger, B.
Verret, W. Brodie, T. Potvin, R. Brodie,
Scott, Dr. Morin, F. X. Berlinguet, etc.
Après lecture et adoption du procès-
verbal de la dernière séance le président,
M. Leduc, donna lecture d'un rapport
contenant ce qui s'est passé d'important
depuis la dernière assemblée générale du
bureau.

La demande de M. Berlinguet le
président donna de nouveau lecture du
document en français. M. F. X. Ber-
linguet prit ensuite la parole sur le
rapport. Il contient des questions de la
plus haute importance, dit-il, mais il ne
s'agit pas seulement de dire qu'elles sont
importantes il s'agit de les résoudre et de
prendre des mesures pour faire réussir
toutes les entreprises qu'on a en vue. Le
bureau de commerce de Québec est trop
inactif, à chaque assemblée nous nous
contenons de sanctionner ce qui nous a
été rapporté et nous ne prenons aucune
initiative. En somme le bureau de com-
merce ne prend pas les mesures néces-
saires pour faire réussir les grandes en-
treprises que Québec a en vue.

Le président, M. Leduc répondit que
le bureau de commerce de Québec n'est
prêt à faire plus encore s'il y a moyen
mais il considère qu'il a fait son devoir.
M. Berlinguet répondit que le bureau a
pu faire son devoir mais que cette mé-
thode de rapports que l'on sanctionne
sans dire mot n'a aucun résultat pratique.

MM. Turner et H. M. Price dirent
que le conseil du bureau de commerce a
fait tout ce qu'il a pu et que les ques-
tions mentionnées dans le rapport sont
bonne voie de réussite. Les démarches
du président et des membres du conseil
ont eu des résultats pratiques, il n'y a
pas à nier. La question des ouvriers
de bord est celle qui a eu le moins de
succès, mais les autres sont en bonne
voie.

M. Berlinguet dit qu'il n'a pas l'inten-
tion d'accuser les membres du conseil du
bureau de commerce, c'est surtout les
marchands et les gens d'affaires qui n'en
ont pas partie qu'il accuse d'apathie.
Le président résuma alors les travaux
qui ont été faits par le conseil depuis la
dernière assemblée relativement aux ques-
tions qui sont mentionnées dans le rap-
port.

M. Berlinguet à ce sujet relève le fait
mentionné par le président que les débris
du bassin Louise qui sont jetés dans le
fleuve ont un grand inconvénient et peu-
vent avoir des résultats très graves en
général la navigation, etc. Il dit que si
l'on avait adopté ses plans il y a 10 ans
on n'aurait pas eu à dépenser 100,000
\$ pour nettoyer le fleuve, on aurait eu
Anglo-Américain et que l'on aurait eu
400 pieds de largeur à la jetée au lieu de
300, l'on aurait eu maintenant un endroit
où placer des débris. On a fait dans le
temps comme à présent, on a adopté sans
consulter et discuter, on en voit le ré-
sultat.

Le Dr Morin parle à l'appui de M.
Berlinguet. Les questions les plus im-
portantes ne sont pas des questions de
sagesse, mais des questions de courage.
Il suggère que le bureau s'occupe des
questions d'être plus à même de discuter les
questions.

Le président admit l'opportunité de
ces remarques et conseilla de proposer
l'impression et la publication du rapport
par les membres puissent l'étudier et
soient en état de le discuter à la pro-
chaine séance.

Une motion à cet effet proposée par
le Dr Morin et secondée par M. Berlinguet
est adoptée à l'unanimité avec un amen-
dement retranchant la clause mention-
nant la discussion du rapport à la pro-
chaine séance.

Relativement aux séances tous les mois
il a été décidé d'avoir une assemblée ap-
rès le 1er mars prochain pour avoir
un meilleur moyen de prendre pour
avoir des assemblées tous les mois.
Les personnes suivantes ont été nom-
mées membres du Bureau de Commerce
Olivier Rochette, J. A. Langlais, P. P.
Hall, Thop. Hanel, O. E. Gauthier,
G. Andrews, G. Boudreau, W. Shaw, G.
T. Davis, E. T. Nadeau, J. J. Rivest,
A. J. Turcotte, T. H. Norris, Maguire,
E. W. Lennan, J. Woodley, F. H. An-
drews, Thos. J. Holbington, F. A. Pe-
dington, Alph. Letellier, Antoine Ga-
gnon, F. X. Létourneau, S. T. Green,
F. O. Vallard.

A 5 heures l'assemblée a été adjournée.

CONTES ET NOUVELLES

LA PREMIERE QUERELLE

C'est une de ces soirées de mai où la
créature éprouve le bien-être idéal. Der-
rière les peupliers frémissants le soleil
tombe avec douceur en jetant sur tout
l'horizon une teinte rose et or. On res-
pire avec béatitude; le repos dans cette
atmosphère ressemble à un bain de jouis-
sance.

Au fond du jardin, deux vieillards boi-
vent les derniers rayons sous un pommier
fleuri. Les vieux sont épuisés, les bras
châtrés, mais ils ont encore sous leur
cœur, c'est un gaillard, bien planté, aux
yeux loyaux. Tout en lui dénote une vi-
gueur étonnante et la mansuétude des
forts.

—Allons, Maurice, tenez bien, dit la
jeune fille en éclatant de nouveau.
—Et des deux mains elle donne au drap
qui est occupé à piler, une secousse si
trépidante que la toile odorante s'élève
aux mains de Maurice.

Et de tire plus l'un et l'autre.
L'aïeul et l'aïeule se sont rapprochés
pour jouir de la scène. Jamais plus char-
mant tableau. Le contraste entre les
deux personnes, le cadre, la lumière
tendue, tout est fait pour séduire.

—Maurice, court après le drap qui a ba-
illé l'aïeule, le saut en se rapprochant de
Geneviève qui pousse un petit cri de sur-
prise.

—Est-ce qu'il ne lui a pas emporté la
main d'aujourd'hui le vieillard.
Et le mariage recommence.
—Quel joli couple ! fait à son tour la
bonne vieille et comme ils vont être heu-
reux !
—Nous leur dirons notre secret, n'est-ce
pas Charlotte ?
—Tout de suite, Julien, si tu veux, ré-
pond la bonne dame.

—Tous deux, alors, la face éclairée
par la joie la plus exquise, s'avancent vers
les jeunes gens. Il y a tant de vertu et
tant de sérénité sur leur visage qu'on
croit voir leurs âmes dans le rayonnement
de leurs fronts. C'est la petite aïeule qui
tend la main au jeune homme, le grand
père enlace la taille de Geneviève. Aucun
d'eux ne cesse de sourire. Ils sont hon-
nêtes, sincères, tous les quatre.

Ainsi fait, le groupe s'approche d'un
banc rustique perdu sous les églantiers.
M. et Mme Dumont, ce sont les grands-
parents, s'essouffent. Geneviève et Mauri-
ce restent debout, dans toute la grâce de
leur jeunesse.

—Père, Charlotte, dit le vieillard.
—C'est demain, mes enfants, commen-
ce alors la bonne Charlotte, que vous se-
rez mariés. Il ne faut pas vous deman-
der si vous vous aimez.

Les deux fiancés échangèrent un coup
d'oeil embrasé.
—Vous allez donc être heureux et nous
presque autant que vous-mêmes, tant
notre affection pour vous est grande,
profonde, sans égale. Dieu nous a cruelle-
ment éprouvés quand il nous a pris les
parents, ô ma chère Geneviève. Mais
comme s'il eût voulu nous montrer com-
bien il lui est facile de changer une infor-
tune en une sorte de bienfait, il a voulu
qu'il nous fût la plus parfaite des
petites-filles. Le père de Maurice, en
venant au secours de son grand-père dans
une circonstance difficile, lui sauva réelle-
ment l'honneur. Lui mort aussi, nous
n'avions qu'un rêve, celui de vous marier
ensemble. Par un bonheur qui dépasse
l'imagination, vous vous êtes aimés. Nous
n'attendions plus rien de la providence.
Notre vie a été subitement longue.

Quand vous aurez reçu la bénédiction
nuptiale, la crainte de vous affliger seule-
ment empêchera de mourir.

—Ah ! bonne maman ne parle pas de
ça, dit Geneviève.

Maurice s'attendrissait.
—L'heure est solennelle. Voici venir
un jour où nous nous retrouverons et que
vous songerez à ce que je vais vous dire.

Nous parlerons tout à l'heure de notre
bien qui est à vous. Auparavant, je veux
vous apprendre l'art d'être, sans nuire,
des époux fortunés. Cet art, ou plutôt
ce secret, me fut confié à moi aussi par
ma grand-mère.

—Il y a un moyen, me dit-elle, la
vieillesse des moines, de ne jamais faire
peu à son mari et réciproquement, c'est
d'éviter toujours la première querelle.
—Évitez-la donc, reprit-elle en ten-
dant la main à Julien, vous verrez.

—Et jamais vous ne vous êtes querel-
lés, grand-mère ? demanda Maurice sur-
pris.

—Jamais, non fils. Non pas que l'en-
vie ou l'occasion n'en soit venue quelque-
fois.

—Vraiment !
—Mais nous nous sommes toujours sou-
venus du conseil de la grand-mère, et cha-
que fois qu'une impatience nous poussait,
qu'un gros mot se présentait sur nos
lèvres : La première querelle ! pensons
nous, qu'il ne prenons garde !
—Geneviève n'ait, un peu plus émue qu'e-
lle ne le croyait.

—Et plus tard, continua le grand-
père, après vingt ans de ciel bleu ou na-
gèrent encore les débris de la lune de
miel, nous nous sommes fait une coquet-
terie, un point d'honneur de conserver
entre nous deux cette paix à laquelle nous
devions une vie heureuse. Faites com-
mune avec nous, vous le voyez, ce n'est
pas bien difficile.

—Il y eut un silence. La première
fois, au levant d'aube, Geneviève était
sérieuse depuis une demi-minute. Dans
l'esprit de Maurice naissait un respect
immense pour ces deux êtres qui se lais-
saient voir si naïfs et si grands à la fois.

—Vous avez entendu, murmura, dit la
jeune fille avec une menace mutine.
—Pensez au "réciproquement" bien !
mademoiselle, riposta le futur avec ma-
diance.

—Quant à notre bien, il est à vous ;
nous avons une telle confiance que nous
ne voulons rien garder. C'est ton grand-
père qui a décidé cela, Geneviève. Il faut
l'honneur, celui-là ma chérie nous l'ai-
mer.

—Moins que votre bonne Charlotte de
grand-mère, se hâta d'interrompre le
vieux bonhomme d'une voix moutonnée
par l'émotion. C'est elle qui lui faut donner
notre vénération et tout votre amour.

—Laissez donc, laissez donc. C'est un
détail, ne vous saluez.
—La sœur aînée, dit la jeune fille, je ne
mérite votre affection qu'à peine, ma
bonne Charlotte.

—Mais non, mais non, je ne veux que
le second rang. Quel ! Julien, préten-
drait-il se résister sur ce point !
—Certainement ! N'est-ce pas toi qui
as élevé Geneviève depuis l'âge de deux
ans, toi qui l'as instruite, qui la formes,
qui as fait pour ainsi dire son cœur tel
qu'il est, c'est-à-dire incomparable. Tu
as été la mère et l'aïeule en même temps.

—Et toi, oublies-tu le jour où malgré
tes soixante ans tu l'es jeté à l'eau dans
le bief du moulin pour sauver notre der-
nière espérance. Je te vois encore re-
venir tout trempé et tenant dans les bras la
pauvre petite évanouie dont tu courrais
les cheveux blancs de larmes et de lar-
mes.

—Nous nous aimerons tous les deux à
la folie, dit Geneviève avec attendrisse-
ment.

—Oui, mais c'est ma femme qu'il faut
chercher davantage.

—Non, crois-moi, ma fille, croyez-moi,
Maurice, c'est lui plus que moi.

—Encore une fois, c'est elle, reprit M.
Dumont avec un peu d'impatience.
Charlotte sentit la nuance impudique
que le vieillard ne dissimulait pas. Elle
fut froissée.

—Ne l'écoutez pas. Il a parfois un
mauvais caractère.

—Oh ! n'entendez pas ce chapitre, in-
terrompit le bonhomme avec vivacité. Tu
es la meilleure des femmes, Charlotte,
tu vaux certainement mieux que moi.

—Décidément je ne te laisserai pas
dire cela sans protester, déclara Char-
lotte sur un ton tellement singulier que
Geneviève eut un sourire malin et regarda
Maurice. Celui-ci se sentait mal à l'aise.

C'est la première fois que tu n'es pas
mon avis, dit Julien avec une amertume
non déguisée.

—C'est possible. Mais aussi a-t-on ja-
mais vu pareil entêtement !
—Il me semble que s'il y a ici quel-
qu'un d'entêté, ce n'est pas moi.

—Voilà que tu me n'insultes, à pré-
sent, le mauvais homme !
—Charlotte ! s'écria M. Dumont indi-
gné, prenez garde !
—Grand-père ! fit Geneviève désolée,
je t'en supplie.

—Non, laissez-moi ! riposta le bon-
homme.

—Le méchant ! le méchant ! répétait
la pauvre Charlotte. Soutenez qui je veux
inutilement.

—Mais il n'y a pas là de quoi fustiger
un chat, bonne maman.

REVUEMENT

Attention Attention

NOUS VENDONS

GRANDE REDUCTION

2500 VGS. ETOFFE À ROBE depuis 8c.
300 VGS. ETOFFE À MANTEAU depuis 75c.
50 DOZ. BAS DE LAINE à 20c.
40 DOZ. GANT DE CACHEMIRE à 15c.

TANGUY & LEPINAY

218 RUE ST-JEAN.

—Ah ! tu trouves ! eh bien, je suis la
plus malheureuse des femmes. Julien,
vous n'avez pas de cœur.
—Et vous, point de jugement !
—N'y avait rien à dire, ils se dis-
putaient. Oubliant la cause primitive du
débat, très-irrités, ils n'en arrivèrent pas
aux gros mots parce qu'ils n'en savaient
pas. Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.
M. Dumont entra dans la maison, Char-
lotte s'en alla dans le fond du jardin. Elle
sanglotait la pauvre femme.

—Me traiter ainsi, reprit-elle en
pleurant.
Maurice la suivit, sur un signe de sa
sœur ; essayant de la calmer, tandis que
Geneviève s'élançait à la poursuite de
l'aïeul courroucé.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

—D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est
bonne maman qui a raison.

—Quoi tu prétends, toi aussi ?
—Une femme a toujours raison, dans
le cas où nous dirions plus maîtres d'eux.
Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux.
Par un mouvement que leur vint à la mé-
moire, ils s'éloignèrent l'un de l'autre.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES DE MAISON

5 Caisses de Coton Blanc 13 1/2c Pour 11

Assortiment complet de COTON ET TOILE À DRAP ET À OREILLER TOILE À NAPPES
TOILE À SERVIETTES, SERVIETTES DE TABLES, COUVRE-PIEDS Blancs et coulés
etc., etc., etc.

3 CAISSES DE BRODERIES DEPUIS 1c. à \$2.50

IMMENSE REDUCTION

Sur la balance de nos Marchandises d'Hiver tels que Châles, Nappes, Flanelles, Couverts
Ettoiles à Robes, Drap à Manteau et à Pardessus, Couverts et Châles.
25 Joz Bas de Laine pour Dames, seulement 30c
25 " Chaussettes de Laine..... 25c

COTE & FAGUY

4—RUE ST-JEAN—4

23 Janvier 1888.

REMERCIEMENTS

EMILE GAGNON,
ÉPICIER

COIN DES RUES DE L'EGLISE ET DE LA REINE

Offre ses plus sincères remerciements à ses nombreux clients, pour l'encoura-

ANNONCES NOUVELLES

Perdue-Olivier Plamondon.
Demandes-Dr. Casgrain.
Littérature.
Demande-Dr. L.
Fonds de Banqueroute-T. H. Allard & Co.

EXTRA

5 HEURES P. M.

LE BANQUET A SIR ADOLPHE CARON

Le banquet à Sir Adolphe Caron aura le plus grand succès. Plus de quatre cents billets ont déjà été vendus.

M. Whitney, conservateur, a été élu dans le comté de Dundas, Ontario, pour la législature locale par une majorité de trente-deux voix.

CLUB DE MONTRÉAL VS. LE "POST"

VINGT-CINQ CENTES DE DOMMAGES

La poursuite pour libelle intentée par le club de croquet Montréal contre le Post a été jugée hier soir à minuit moins dix minutes, au grand avantage de notre confrère. Le journal irlandais avait accusé une partie des membres du club de croquet Montréal d'être vendus pour se laisser battre en trois stratégies par les Cornwall. La preuve a été faite contre plusieurs membres de ce club, qui seront sans doute bannis de l'association.

Son honneur le juge Davidson passa en revue tous les témoignages rendus dans la cause, et déclara que si les faits allégués par le Post étaient réels, ce journal était justifiable de publier l'article en question.

Si la partie de croquet jusqu'ici avait été une partie honorable ne pouvait pas exister sans l'intervention des gamblers, il valait mieux qu'elle disparaisse.

Le juge a terminé en disant au jury qu'il avait à décider si l'article était véridique.

Les demandeurs admettent que si les faits mentionnés dans l'article sont réels, le dit article est justifiable mais si au contraire il n'est pas des demandeurs ont droit à des dommages.

Puis on soumet au jury les questions suivantes :

1. L'article en question était-il bien fondé en substance ?

2. Si non, le demandeur a-t-il souffert des dommages, et si oui, quel montant lui a-t-il été versé ?

Les membres du jury s'étant retirés pour délibérer, sont retournés en cour à 10 h 15 p.m. et ont donné les réponses suivantes aux questions mentionnées plus haut :

1. Non.

2. Aucun.

Puis le président au jury déclare que le jury est convaincu que les faits mentionnés dans l'article en question n'ont pas été prouvés, mais d'un autre côté il censure la conduite de deux des joueurs du club de Montréal de s'être mêlés à des gamblers et d'avoir par ce fait jeté de la louche sur la partie.

Le juge ayant demandé si les membres du jury étaient unanimes dans leur verdict et une réponse affirmative lui ayant été donnée, il déclara au jury qu'il avait à rendre un verdict pour un ou deux de dommages.

Le président répond que le jury avait pensé à cela, mais d'un autre côté, il ne veut pas que le Post soit condamné à payer les frais.

A la suite d'autres explications données par la cour, les membres du jury ont changé leur verdict et ont condamné le Post à vingt-cinq centes de frais.

L'Association Athlétique aura à payer ses propres frais.

L'opinion générale est venue que le journal a remporté une victoire et a pleinement justifié l'article qu'il a publié.

Un citoyen distingué qui s'intéresse beaucoup au sport de toute espèce disait : "Ce procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie."

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

Si nous laissons les gamblers de toute espèce s'emparer de la partie de croquet, le public n'aura plus de confiance en aucun club. Je crois que le journal a rendu un grand service au public en exposant les dessous de la partie de croquet.

Le procès va avoir pour résultat de faire voir que le temps est venu de se réveiller et nous voulons conserver notre partie.

libre de Wellington et de manama. Ils tiennent des assemblées et cherchent les moyens de se réunir pour le comté de Wellington. Une assemblée aura lieu ce soir pour entendre le rapport du comité d'enquête. Le mineurs sont très peu nombreux de retourner à l'ouvrage dans les mines après le désastre survenu dans la mine No 6 qui était regardée comme la plus sûre.

DEPECHE DE WINNIPEG

Winnipeg, 2-Il y a eu hier une réunion des amateurs de lacrosse de cette ville et des environs pour former une Association de Lacrosse. Les officiers ont été élus et on a fixé une constitution.

Les joueurs du curley du Manitoba ont défait ceux du Minnesota, du Wisconsin, des Dakotas et de l'Illinois dans une grande partie qui a été jouée à St. Paul.

Dépêches de Montréal

L'affaire James Hammond. Le chef de police. Un enlèvement.

Montréal, 2 Fév. Le nommé John James accusé de bigamie n'a pas été remis en liberté sous caution. L'enquête préliminaire commencera dans huit jours. L'accusé attendra son procès en prison.

On parle sur la rue des intentions de quelques échevins qui veulent soulever des questions de droit, à la prochaine séance du conseil, à propos de la nomination d'un nouveau chef de police. On dit qu'ils travaillent pour que le conseil décide de la corporation et que leur but est de faire renvoyer le chef du nouveau conseil après l'élection du mois de mars.

Naturellement, ceux qui auraient de telles intentions ne le feraient que parce qu'ils sentent faibles dans le conseil qu'actuellement constitué.

On a commencé une enquête à la Cour de Police dans une affaire d'enlèvement d'enfant.

La mère de l'enfant a l'intention d'arrêter, d'accuser un certain officier de police en rapport avec cette affaire.

Nouvelles Diverses

Le Voleur

Voici le sommaire du dernier numéro du Voleur, de Paris :

Miquel (suite), par J. Rameau. Un conseil par semaine. Les Pigeonniers (suite), par J. Mary. Fâcheuse méprise. Chez l'ancien Aristide, par A. Girou. Chronique théâtrale. L'hypnotisme au Grand-Hôtel. Par-ci par-là. Bulletin de la semaine. Retour du Tonkin.

Les vols chez M. Laliberté

Cette affaire, qui a failli un moment passionner les esprits, s'est dénouée hier après-midi en cour de police, devant Son Honneur le juge Chauveau.

Le hongrois François Felich a plaidé coupable d'avoir volé des fourrures à l'habillage de son patron, et il a été condamné à six ans de pénitence. Francement, il ne les a pas volés.

Sa maîtresse, la fille Sarah Liebreux, a plaidé coupable d'avoir recélé les fourrures en question.

Prenant en considération l'état de santé dans lequel elle se trouve, le tribunal lui a condamné à quatre mois de prison.

Horrible accident

Un horrible accident est arrivé vendredi matin, à la banquette Ungar, à St. Jean, N.-B. Une jeune fille du nom de Magdeleine Ungar, âgée de dix-huit ans, fut la victime dans les circonstances suivantes.

Elle était occupée à verser de l'eau chaude sur un tuyau dans la banquette, la machine à côté était en mouvement, et Mlle Ungar a chuté de la banquette sur les rails.

On tourna ses chevaux s'empêtrèrent dans la courtoise et en un instant elle fut enroulée autour de l'arbre tournant qui lui enleva toute la peau de la tête et une partie d'une oreille. Ses crânes furent promptement les autres employés. M. Ungar envoya immédiatement chercher le Dr Travers qui lui prodigua les soins les plus pressés et la fit transporter à l'hôpital général, où elle fut soignée par le Dr Travers et le Dr Lefebvre.

Le Dr Travers remplaça la cheville sur la tête de l'infortunée jeune fille. Aux dernières nouvelles elle reposait tranquillement.

Ressemblance

Le Monde illustré, de Montréal, publie cette semaine le portrait du Dr Brodeur, qui est revenu à Montréal de Paris, où il s'est beaucoup distingué.

Nous croyons que si notre confrère imprimait de nouveau ce portrait, la semaine prochaine, en mettant au-dessous le nom de Gaston P. Labat, sergent d'hôtel de la batterie B, il ne serait pas en faute, tant la ressemblance entre ces deux hommes est grande.

Les saluts

L'on se rappelle qu'il y a quelques jours le local de la section française de l'Armée du Salut, rue Desseigne, à Montréal, a été visité un soir par une bande d'individus qui ont causé beaucoup de trouble et ont brisé plusieurs vitres. Hier matin deux d'entre eux, nommés Charles Travers et Fred Gannon ont été traduits en Cour du Recorder sous accusation d'avoir troublé la paix et d'avoir assailli le constable McEwan dans l'exécution de son devoir. Neuf témoins ont été entendus pour la défense. Gannon a été acquitté, mais Travers a été condamné à \$5.

Cour du Recorder

Un vagabond nommé Wm. Cardinal, arrêté en état d'ivresse, a été condamné à deux mois de prison.

Cour de police

Un individu arrêté pour agression, a été condamné à \$1 d'amende et aux frais ou à huit jours de prison.

Commencement d'incendie

Vers sept heures hier soir, les pompiers du poste No. 5, rue Saint-Amand, ont été appelés à la halle Champlain, où le feu avait éclaté dans la cave de l'épicerie Genest. Il ne s'agissait heureusement que d'un feu de paille qui a été éteint facilement et sans dommages, si ce n'est peut-être par la fumée. En tout cas, il y a des assurances.

Raquetteurs Jacques-Cartier

Il y aura réunion du club Jacques-Cartier, à la salle du Club des Marchands, à 7,30 heures demain soir.

Par ordre, ALPHONSE LAPLAMME, Secrétaire.

Accident

Hier midi, la filée d'une quinzaine d'années du sergent major Argue, du 8e carabiniers royaux, argut sauté en bas de la voiture d'excursion qui était montée à côté du conducteur, un attelage de chariot qui suivait la renversé et la

LEVEENEMENT

les mystères du vieux Paris, etc. etc. On a vu pendant plusieurs mois jusqu'à cinq pièces à la fois de M. d'Enery sur divers théâtres de Paris. Il a écrit des pièces en collaboration avec la plupart des dramaturges et vaudevillistes contemporains, c'est assez dire que les "Fiancés d'Albano" est une œuvre capitale.

Funérailles de Mgr Racine

M. Léon Racine, de cette ville, est parti hier pour assister aux funérailles de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, son oncle, qui ont lieu demain à Chicoutimi.

Mort d'un vétéran

Dimanche est décédé à l'hospice Finlay, près de la barrière St-Foye, un vieillard de 96 ans dont la vie a été très accidentée.

Samuel Thomas, qui était natif d'Angleterre, s'engagea fort jeune dans la marine, et il assista à la prise d'Alger, à bord du Bellerophon, qui transporta Napoléon Ier à St-Hélène.

Puis tard il prit sa retraite de grand amiral.

Son vœu étant venu à Québec en 1822, il déserta pour se fixer ici.

Enfin il devint armurier et il avait établi sa résidence au Cap-Rouge, lorsque les infirmités de la vieillesse le forcèrent à se réfugier à l'hospice Finlay où il vint mourir.

Importante suggestion

On se plaint avec raison d'une lacune qui existe au Palais de Justice et qu'on ferait combler sans retard. Pour les employés d'un certain nombre de clients, nous comprenons que cette lacune n'offre aucun inconvénient, mais il n'en est pas de même pour les personnes qui n'ont affaire qu'occasionnellement dans le temple de Thémis ou de la chicane.

Il faut à celles-là faire des marches et contre-marches et gravir quelquefois inutilement d'interminables escaliers, à la recherche du bureau ou du fonctionnaire dont elles ont besoin.

On objectera peut-être que dans les couloirs il y a des employés auprès desquels il est facile de se renseigner. Pas si facile que cela. Non qu'il y ait mauvaise volonté de la part de ces employés, mais parce qu'ils ne peuvent pas raisonnablement conduire tout venant à l'endroit désiré.

Or la suggestion que nous allons faire obvierrait parfaitement à tous les inconvénients de ce genre. Il ne suffirait pour cela de faire placer à des endroits convenables des plaques indicatrices d'un genre élégant et uniforme qui ne dépareraient en aucune façon l'appareil général de l'intérieur du Palais de Justice.

Voici comment l'on pourrait procéder. Dans le vestibule de l'édifice, on pourrait placer un indicateur général d'espèce de diagramme qui renseignerait le public sur toute la disposition de la bâtisse. Ensuite, il s'agirait de placer en saillie au-dessus de toutes les portes, des plaques élégantes et uniformes indiquant la destination de chacune des salles.

De cette manière on verrait d'un coup d'oeil en entrant dans un couloir à quelle porte il faut aller frapper, sans être obligé d'inspecter une douzaine de portes avant de trouver la bonne ; et c'est ce qu'il faudrait faire nécessairement si les enseignes sont placées sur les portes mêmes, celles-ci ayant un enfoncement d'au moins un pied.

Il est encore temps de mettre cette suggestion à profit, car les plaques indicatrices n'ont pas encore été posées. On ne veut donc s'en occuper, pour la commodité du public.

Littérature

Le livre de M. Ernest Myrand : "Une Fête de Noël sous Jacques-Mac" paraît ce matin. Il est en vente chez tous les principaux libraires.

Contrebande

L'hon. ministre des Douanes a donné sa décision au sujet de la saisie de diamants opérée en novembre dernier à l'hôtel Balmoral, à Montréal, par le détective Bolger, sur la personne du nommé David Levy. Celui-ci a été condamné à payer les droits, ainsi qu'une amende de \$400, et tous les frais qui se montent à environ \$2,500.

Conférence

Demain soir, à huit heures, M. F. C. Wurtelle, bibliothécaire de la société littéraire et historique, fera une conférence devant cette société. Son sujet sera : "Notre bibliothèque."

A la raquette

Le club de Québec a invité le club de l'Union Commerciale à se joindre à lui ce soir dans sa sortie hebdomadaire. Les deux clubs présidés de leurs musiciens parcourront les rues St-Jean et St-Foy, à la barrière Ste-Foy, les chameaux de la raquette pour se rendre à Marton Lodge, le rendez-vous du club de Québec, qui en fera les honneurs.

Le Grand Comerci

Le plan de la salle, ouvert mardi matin est maintenant rempli à tel point que le concert des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale peut être considérée comme devant réunir l'élite de notre société québécoise.

Les loges sont réservées par les clubs de raquette de la ville et seront décorées par chacun d'eux aux couleurs des clubs respectifs ; c'est une démarche très délicate de la part des confrères raquetteurs, et témoignage de leur esprit de fraternité qui prêche aux relations qu'ils ont ensemble.

Il n'y a aucun doute que ce sera une soirée complète avant dimanche, et que ce peut-être un bon conseil à donner, que d'engager les amateurs de bonne musique à s'assurer de suite de leurs sièges. Que l'on se rappelle que c'est mardi prochain, le 7 février, à l'Académie de Musique.

A la Citadelle

Le bal donné hier soir à la citadelle par le commandant et les officiers de la batterie B, a été splendide, dit-on. La soirée a eu lieu dans les appartements du gouverneur-général, qui étaient décorés avec beaucoup de goût.

La musique de la batterie a exécuté un programme magnifique.

Les toilettes étaient superbes.

Au nombre des invités présents se trouvaient Sir Hector Langens et l'hon. sénateur C. A. Pelletier portant chacun les insignes des ordres de chevalerie auxquels ils appartiennent.

Adolphe d'Enery

Adolphe d'Enery, le sympathique auteur du drame "Les Fiancés d'Albano" qui sera joué, lundi, 6 février, par l'Union Talma à l'Académie de Musique en l'un des plus féconds dramaturges de notre siècle. Il a écrit seul ou en collaboration avec d'autres auteurs dramatiques une renommée et une popularité que qu'on ne saurait exagérer. Il a été longtemps directeur du Théâtre Historique à Paris ; il a été décoré de la légion d'honneur.

Plusieurs de ses pièces ont été traduites en diverses langues et il a remporté des succès brillants sur presque toutes les scènes du monde. Parmi celles de ses œuvres qui ont fait le plus de bruit nous pouvons citer "Les Fiancés d'Albano", "Dolores", Don Cezar de Bazan, la "Grâce de Dieu", les Deux orphelins, les Bohémiens de Paris, la Prière des Naufragés,

LEVEENEMENT

les mystères du vieux Paris, etc. etc. On a vu pendant plusieurs mois jusqu'à cinq pièces à la fois de M. d'Enery sur divers théâtres de Paris. Il a écrit des pièces en collaboration avec la plupart des dramaturges et vaudevillistes contemporains, c'est assez dire que les "Fiancés d'Albano" est une œuvre capitale.

Funérailles de Mgr Racine

M. Léon Racine, de cette ville, est parti hier pour assister aux funérailles de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, son oncle, qui ont lieu demain à Chicoutimi.

Mort d'un vétéran

Dimanche est décédé à l'hospice Finlay, près de la barrière St-Foye, un vieillard de 96 ans dont la vie a été très accidentée.

Samuel Thomas, qui était natif d'Angleterre, s'engagea fort jeune dans la marine, et il assista à la prise d'Alger, à bord du Bellerophon, qui transporta Napoléon Ier à St-Hélène.

Puis tard il prit sa retraite de grand amiral.

Son vœu étant venu à Québec en 1822, il déserta pour se fixer ici.

Enfin il devint armurier et il avait établi sa résidence au Cap-Rouge, lorsque les infirmités de la vieillesse le forcèrent à se réfugier à l'hospice Finlay où il vint mourir.

Importante suggestion

On se plaint avec raison d'une lacune qui existe au Palais de Justice et qu'on ferait combler sans retard. Pour les employés d'un certain nombre de clients, nous comprenons que cette lacune n'offre aucun inconvénient, mais il n'en est pas de même pour les personnes qui n'ont affaire qu'occasionnellement dans le temple de Thémis ou de la chicane.

Il faut à celles-là faire des marches et contre-marches et gravir quelquefois inutilement d'interminables escaliers, à la recherche du bureau ou du fonctionnaire dont elles ont besoin.

On objectera peut-être que dans les couloirs il y a des employés auprès desquels il est facile de se renseigner. Pas si facile que cela. Non qu'il y ait mauvaise volonté de la part de ces employés, mais parce qu'ils ne peuvent pas raisonnablement conduire tout venant à l'endroit désiré.

Or la suggestion que nous allons faire obvierrait parfaitement à tous les inconvénients de ce genre. Il ne suffirait pour cela de faire placer à des endroits convenables des plaques indicatrices d'un genre élégant et uniforme qui ne dépareraient en aucune façon l'appareil général de l'intérieur du Palais de Justice.

Voici comment l'on pourrait procéder. Dans le vestibule de l'édifice, on pourrait placer un indicateur général d'espèce de diagramme qui renseignerait le public sur toute la disposition de la bâtisse. Ensuite, il s'agirait de placer en saillie au-dessus de toutes les portes, des plaques élégantes et uniformes indiquant la destination de chacune des salles.

De cette manière on verrait d'un coup d'oeil en entrant dans un couloir à quelle porte il faut aller frapper, sans être obligé d'inspecter une douzaine de portes avant de trouver la bonne ; et c'est ce qu'il faudrait faire nécessairement si les enseignes sont placées sur les portes mêmes, celles-ci ayant un enfoncement d'au moins un pied.

Il est encore temps de mettre cette suggestion à profit, car les plaques indicatrices n'ont pas encore été posées. On ne veut donc s'en occuper, pour la commodité du public.

Littérature

Le livre de M. Ernest Myrand : "Une Fête de Noël sous Jacques-Mac" paraît ce matin. Il est en vente chez tous les principaux libraires.

Contrebande

L'hon. ministre des Douanes a donné sa décision au sujet de la saisie de diamants opérée en novembre dernier à l'hôtel Balmoral, à Montréal, par le détective Bolger, sur la personne du nommé David Levy. Celui-ci a été condamné à payer les droits, ainsi qu'une amende de \$400, et tous les frais qui se montent à environ \$2,500.

Conférence

Demain soir, à huit heures, M. F. C. Wurtelle, bibliothécaire de la société littéraire et historique, fera une conférence devant cette société. Son sujet sera : "Notre bibliothèque."

A la raquette

Le club de Québec a invité le club de l'Union Commerciale à se joindre à lui ce soir dans sa sortie hebdomadaire. Les deux clubs présidés de leurs musiciens parcourront les rues St-Jean et St-Foy, à la barrière Ste-Foy, les chameaux de la raquette pour se rendre à Marton Lodge, le rendez-vous du club de Québec, qui en fera les honneurs.

Le Grand Comerci

Le plan de la salle, ouvert mardi matin est maintenant rempli à tel point que le concert des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale peut être considérée comme devant réunir l'élite de notre société québécoise.

Les loges sont réservées par les clubs de raquette de la ville et seront décorées par chacun d'eux aux couleurs des clubs respectifs ; c'est une démarche très délicate de la part des confrères raquetteurs, et témoignage de leur esprit de fraternité qui prêche aux relations qu'ils ont ensemble.

Il n'y a aucun doute que ce sera une soirée complète avant dimanche, et que ce peut-être un bon conseil à donner, que d'engager les amateurs de bonne musique à s'assurer de suite de leurs sièges. Que l'on se rappelle que c'est mardi prochain, le 7 février, à l'Académie de Musique.

A la Citadelle

Le bal donné hier soir à la citadelle par le commandant et les officiers de la batterie B, a été splendide, dit-on. La soirée a eu lieu dans les appartements du gouverneur-général, qui étaient décorés avec beaucoup de goût.

La musique de la batterie a exécuté un programme magnifique.

Les toilettes étaient superbes.

Au nombre des invités présents se trouvaient Sir Hector Langens et l'hon. sénateur C. A. Pelletier portant chacun les insignes des ordres de chevalerie auxquels ils appartiennent.

Adolphe d'Enery

Adolphe d'Enery, le sympathique auteur du drame "Les Fiancés d'Albano" qui sera joué, lundi, 6 février, par l'Union Talma à l'Académie de Musique en l'un des plus féconds dramaturges de notre siècle. Il a écrit seul ou en collaboration avec d'autres auteurs dramatiques une renommée et une popularité que qu'on ne saurait exagérer. Il a été longtemps directeur du Théâtre Historique à Paris ; il a été décoré de la légion d'honneur.

Plusieurs de ses pièces ont été traduites en diverses langues et il a remporté des succès brillants sur presque toutes les scènes du monde. Parmi celles de ses œuvres qui ont fait le plus de bruit nous pouvons citer "Les Fiancés d'Albano", "Dolores", Don Cezar de Bazan, la "Grâce de Dieu", les Deux orphelins, les Bohémiens de Paris, la Prière des Naufragés,

les mystères du vieux Paris, etc. etc. On a vu pendant plusieurs mois jusqu'à cinq pièces à la fois de M. d'Enery sur divers théâtres de Paris. Il a écrit des pièces en collaboration avec la plupart des dramaturges et vaudevillistes contemporains, c'est assez dire que les "Fiancés d'Albano" est une œuvre capitale.

Funérailles de Mgr Racine

M. Léon Racine, de cette ville, est parti hier pour assister aux funérailles de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, son oncle, qui ont lieu demain à Chicoutimi.

Mort d'un vétéran

Dimanche est décédé à l'hospice Finlay, près de la barrière St-Foye, un vieillard de 96 ans dont la vie a été très accidentée.

Samuel Thomas, qui était natif d'Angleterre, s'engagea fort jeune dans la marine, et il assista à la prise d'Alger, à bord du Bellerophon, qui transporta Napoléon Ier à St-Hélène.

Puis tard il prit sa retraite de grand amiral.

Son vœu étant venu à Québec en 1822, il déserta pour se fixer ici.

LA LIGNE